

## 5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences n° 1 : La préparation et la formalisation du coût d'un projet audiovisuel</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étude du projet audiovisuel</li> <li>• Planning de la production</li> <li>• La conception du devis conforme au plan comptable du CNC</li> <li>• La finalisation du devis incluant les équipes techniques et humaines du projet audiovisuel</li> </ul>	<p>En s'appuyant sur l'analyse préalable de ses documents descriptifs (Scénario, cahier des charges,...) et en consultant ses principaux acteurs – réalisateur, le directeur de production et le producteur..., étudier la réalisation d'une production audiovisuelle. En établissant le planning de la production et en concevant le devis.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Analyser le scénario pour définir la direction du projet de production sous l'autorité du producteur et du réalisateur. Étudier le cahier des charges de ce projet en étudiant ses caractéristiques, ses contraintes et les conditions de réalisation.</li> <li>2) Étudier le projet et assurer le suivi des différentes composantes techniques, logistiques, financières,</li> </ol>	<p><b>Les candidats doivent réaliser la production suivante :</b></p> <p>Après lecture du scénario</p> <p>Établissement du planning de la production à partir d'un plan de masse (pré plan de travail)</p> <p>Conception d'un devis avec les équipes techniques et les fournisseurs</p>	<p>Qualité de l'analyse du cahier des charges ou du scénario du projet audiovisuel :</p> <p>Les caractéristiques du projet sont correctement identifiées.</p> <p>Les contraintes du projet, notamment temporelles, techniques et financières, sont identifiées.</p>

	<p>budgétaires, réglementaires, juridiques, éditoriales et commerciales.</p> <p>3) Organiser les éléments par le planning de production (préparation tournage et finitions).</p> <p>4) Établir un pré plan de travail (plan de masse) en fonction de choix dicté par l'étude du projet via le scénario et formaliser le plan de financement en fonction du devis.</p> <p>5) Concevoir le devis en fonction du planning en incluant les besoins techniques, les fournisseurs et les ressources humaines selon le plan comptable du CNC.</p>	<p>Adéquation du devis avec le plan de financement</p> <p><i>Elle est réalisée dans les conditions suivantes :</i></p> <p>Mise en situation professionnelle Travail individuel et collectif Dans le cadre d'un tournage Restitution écrite présentée à l'oral</p>	<p>La proposition de l'organisation des éléments par le planning de production.</p> <p>Planning cohérent avec le projet</p> <p>-Établissement un pré plan de travail (plan de masse) en fonction de choix dicté par l'étude du projet via le scénario.</p> <p>Devis établi selon les critères du CNC Adéquation du devis au financement L'aisance à l'oral</p>
--	--	---	--

**Bloc de compétences n° 2 : L'organisation et la préparation d'un tournage en production**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion des repérages des lieux de tournage et du casting</li> <li>• L'organisation des plannings avec l'assistant réalisateur et établissement du plan de travail</li> <li>• Les repérages techniques avec les chefs de postes</li> <li>• La formalisation des contrats de travail des artistes et des techniciens</li> </ul>	<p>En constituant un dossier avec les différents documents liés à l'organisation d'un tournage, en établissant les repérages, les lieux de tournage et le casting des comédiens, organiser diverses réunions de travail avec les différents responsables de postes pour s'assurer du bon déroulement du tournage. En établissant les contrats de travail et en réalisant les déclarations d'embauches en tenant compte du droit social et des conventions collectives et en gérant les demande d'autorisation de tournage. En coordonnant les interventions des artistes et des techniciens afin d'assurer une bonne organisation du tournage.</p>	<p><b>Les candidats doivent réaliser la production suivante :</b></p> <p>Mise en place des repérages du casting et du plan de travail</p> <p>Organisation du tournage en préparant le dossier de production et concrétisation de l'embauche et des contrats de travail</p>	<p>La cohérence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du plan de travail,</li> <li>- les repérages,</li> <li>- le casting,</li> <li>- le devis</li> <li>- Contrat de travail conforme aux conventions collectives</li> </ul> <p>L'aisance à l'oral</p>
--	--	--	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La collecte et la préparation des éléments administratifs, la réalisation des déclarations d'embauche et des contrats de travail</li> <li>• La coordination des interventions des artistes et des techniciens</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Contribuer à l'organisation du tournage (Plan de travail), et à sa mise en place. Capacité à devenir le collaborateur principal du producteur et être capable de le représenter face au réalisateur et à l'équipe de tournage. Participer aux repérages suivre le casting.</li> <li>2) Collecter les éléments administratifs en lien avec la production. Effectuer les déclarations d'embauche et rédiger les contrats de travail.</li> <li>3) Faire les repérages techniques avec les chefs de postes et établissement des feuilles de services.</li> <li>4) Formaliser les contrats de travail des artistes et des techniciens. Vérifier le plan de travail de la journée de tournage (Feuille de service) du lendemain en collaboration avec l'assistant réalisateur.</li> </ol>	<p>Remise du Plan de travail</p> <p>Contribution à l'organisation du tournage en préparant le dossier de Production</p> <p>La mise en place des repérages et les castings</p> <p>Formalisation des repérages techniques.</p> <p>Formalisation de l'embauche et des contrats de travail.</p> <p><i>Elle est réalisée dans les conditions suivantes :</i></p> <p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Travail individuel et collectif</p> <p>Dans le cadre d'un tournage</p> <p>Restitution écrite présentée à l'oral</p>	
<p>Bloc de compétences n° 3 : <b>La gestion et le suivi de la production d'un tournage</b></p>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La communication et la coordination avec l'équipe de tournage</li> <li>• La supervision de la logistique du tournage</li> <li>• La coordination de toutes les équipes sur le tournage</li> <li>• Le suivi des dépenses dans le respect du devis (établissement de la situation)</li> <li>• Collaborer avec le réalisateur pour le respect de la ligne artistique définie avec le producteur</li> </ul>	<p>En s'appuyant sur une bonne connaissance du langage audiovisuel et ayant des notions étendues en gestion de projet afin de bien communiquer avec les équipes de tournage et d'analyser les contraintes techniques, matériels et humains nécessaires. En coordonnant l'activité des membres de l'équipe de production pour établir un plan de travail et une feuille de service.</p> <p>La supervision de la logistique lors du tournage (transports, hébergements, repas, ...) et en s'assurant des plannings des équipes de tournage et des différents intervenants.</p> <p>Compréhension des documents juridiques (contrat de travail, autorisation et convention de tournage) en suivant le devis et les échéanciers afin de respecter le plan établi par le producteur. Communiquer avec l'équipe de tournage avec le même langage technique audiovisuel et comprendre tous les documents juridiques liés à la production.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Cordonner toutes les équipes sur le tournage</li> <li>2) Superviser le bon déroulement du tournage et rendre compte au producteur des avancés de la production.</li> <li>3) Ventiler les dépenses de la production, les vérifier producteur</li> <li>4) S'assurer du respect de la ligne artistique définie par le producteur : présence sur le tournage, suivi des rushes...</li> </ol>	<p><b>Les candidats doivent réaliser la production suivante :</b></p> <p>Coordonner les différentes équipes</p> <p>Superviser le bon déroulement du tournage</p> <p>Analyse du devis et remise d'une situation</p> <p><i>Elle est réalisée dans les conditions suivantes :</i></p> <p>Mise en situation professionnelle Travail individuel et collectif Dans le cadre d'un tournage Restitution écrite présentée à l'oral</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le plan de travail est respecté par la bonne coordination des différentes équipes.</li> <li>- La ventilation des dépenses selon le devis CNC</li> <li>- La situation conforme au devis</li> </ul> <p>L'aisance à l'oral</p>
---	--	---	--

Bloc de compétences n° 4 : **L'organisation d'une postproduction de film**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La coordination du travail de postproduction en collaboration avec la société de postproduction retenue</li> <li>• Le choix des matériels adaptés et les techniciens pour la postproduction</li> <li>• La gestion du devis de post production et du planning</li> <li>• La remise du master</li> </ul>	<p>En faisant le lien avec la société de postproduction, le producteur, le réalisateur et l'équipe technique de postproduction, effectuer un travail de coordination. En encadrant l'établissement des devis en fonction du budget alloué et du cahier des charges pour la postproduction. En déterminant le choix des matériels adaptés et des techniciens selon un «workflow»* déterminé. En participant avec la société de post production à la fabrication du planning de postproduction. Assurer la coordination du travail de postproduction avec la société de postproduction.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Choisir les matériels adaptés pour la postproduction (matériels informatiques, logiciels, plugins....)-ainsi que les techniciens qualifiés.</li> <li>2) Établir un devis de postproduction compte tenu du matériel et des techniciens qualifiés recrutés tout en respectant les budgets alloués et construire un planning de postproduction et en faire respecter les consignes et ne pas dépasser les délais impartis.</li> <li>3) Faire valider le master par le réalisateur et le producteur.</li> </ol>	<p><b>Les candidats doivent réaliser la production suivante :</b></p> <p>Établissement du workflow en lien avec la société de postproduction</p> <p>La liste du matériel et du personnel selon le workflow Conception du planning et du devis de postproduction</p> <p>Remise du master</p> <p><i>Elle est réalisée dans les conditions suivantes :</i></p> <p>Mise en situation professionnelle Travail individuel et collectif Dans le cadre d'un tournage Restitution écrite présentée à l'oral</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste de matériel et des techniciens</li> <li>- Le devis conforme au planning</li> <li>- Le planning doit être conforme au workflow</li> </ul> <p>L'aisance à l'oral</p>
---	---	--	---

Bloc de compétences n° 5 : **Gestion de son réseau et développement de son activité professionnelle**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le choix de son positionnement professionnel et de son évolution</li> <li>• La constitution, le développement et l'entretien d'un réseau professionnel</li> <li>• Le choix de ses engagements et la négociation de ses conditions d'engagement</li> <li>• L'exercice d'une veille technique et artistique</li> </ul>	<p>En définissant ses choix de positionnement et d'orientation de carrière et en constituant un réseau professionnel porteur d'opportunités, gérer et développer son activité professionnelle, en mettant en œuvre les actions favorisant son implication sur des projets audiovisuels et contribuant à l'actualisation et l'évolution de ses compétences techniques.</p> <p>1) Élaborer son projet d'activité professionnelle dans le milieu de l'audiovisuel, en tenant compte de ses aspirations et inclinations personnelles et en évaluant les potentialités des différents secteurs (cinéma, télévision, publicité, documentaire...), afin de déterminer son positionnement et de le faire évoluer tout au long de sa carrière.</p> <p>2) Constituer un réseau relationnel au sein de son secteur d'activité, en identifiant et en mettant en œuvre les actions favorisant son insertion dans sa communauté professionnelle et permettant l'établissement de contacts porteurs d'opportunités, afin de développer et pérenniser son activité.</p> <p>3) Établir des liens durables et gages de fidélité avec ses collaborateurs – producteurs, réalisateurs, chefs de poste et techniciens – pendant et hors des tournages, en construisant des relations permettant le développement d'une confiance et d'une estime mutuelles, afin de favoriser les sollicitations professionnelles et projets de collaboration.</p> <p>4) Évaluer les propositions de collaboration sur des productions audiovisuelles, en analysant leur intérêt</p>	<p><b>Les candidats doivent réaliser la production suivante :</b></p> <p>Un dossier de projet professionnel comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'analyse du secteur d'activité et le choix de son positionnement,</li> <li>- le choix et l'analyse des actions de développement d'activité,</li> <li>- un portefeuille de contacts professionnels,</li> <li>- les évolutions techniques, juridiques et sur les conventions collectives du secteur</li> <li>- Participation à des rencontres professionnels</li> </ul> <p><i>Elle est réalisée dans les conditions suivantes :</i></p> <p>Travail individuel Production écrite présentée à l'oral Établissement d'un dossier de projet professionnel incluant un CV et une lettre de motivation, et un dossier de veille</p>	<p>Qualité du positionnement professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la structuration des différents secteurs d'activité de l'audiovisuel et du cinéma est correctement identifiée,</li> <li>- les potentiels d'opportunité des différents secteurs sont repérés et évalués,</li> <li>- les champs d'intérêt et inclinations personnelles sont définies,</li> <li>- les choix de positionnement sont cohérents.</li> </ul> <p>Intérêt du portefeuille de contacts professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les différents réseaux professionnels sont identifiés, caractérisés et hiérarchisés au regard de leur intérêt,</li> <li>- les différents acteurs sont repérés et classés selon leurs influence et spécificités,</li> <li>- les différents modes de constitution d'un réseau professionnel sont analysés,</li> <li>- le choix des actions à mener est cohérent,</li> <li>- les contacts intégrés sont pertinents et porteurs de</li> </ul>
---	---	--	--

artistique et leur portée pour sa carrière, afin de sélectionner les projets sur lesquels s'impliquer professionnellement.

5) Négocier son engagement sur les productions audiovisuelles sélectionnées, en définissant avec l'équipe de production ses conditions de travail et les moyens à disposition, afin de garantir l'intérêt de son implication et la viabilité de son activité.

6) Veiller à l'entretien et l'évolution de technique en, afin de renouveler et d'enrichir ses références en matière de droit, de législation du travail, de, des conventions collectives de la production audiovisuelle.

facilitation au niveau professionnel.

Qualité de la veille :

- les sources et ressources d'information consultées sont fiables,
- les informations collectées sont actuelles et recoupées,
- m les évolutions repérées recèlent des potentiels d'innovation avérés,
- l'intérêt des évolutions repérées est analysé et qualifié,
- les modalités d'application et d'utilisation des évolutions repérées sont évaluées.